

DOSSIER

Le conseil municipal des enfants

Page 16

Actions municipales

Projet de rénovation de
l'église & ses abords
Page 6

Portrait

Yves STUCKI
Page 12

Vie scolaire

Activités péri-scolaires
Page 22

Nature & environnement

Le frelon asiatique
Page 24



ÉDITO



Chères Bressonnaises et chers Bressonnais,

Je me souviens encore de ma première expérience d'engagement civique, lorsque j'étais enfant. C'était lors d'un voyage scolaire, où nous avons été invités à rencontrer des députés européens à Bruxelles, visiter le

parlement et travailler en classe à des projets à porter. À ce moment précis, je me suis rendu compte que même à notre âge, nous pouvions mener des actions civiques ou faire entendre des idées. Instaurer un Conseil Municipal des Enfants ne représente pas seulement une action symbolique, mais plutôt une réelle opportunité de renforcer la citoyenneté dès le plus jeune âge.

En tant qu'adultes, nous avons la responsabilité de préparer les générations futures à devenir des citoyens éclairés et engagés. Le Conseil Municipal des Enfants serait ce tremplin, un lieu où les jeunes pourraient mettre en avant leurs idées, donner leur avis sur les problématiques qui leur tiennent à cœur et participer activement à la vie de leur commune, en tous les cas c'est ainsi que je l'ai construit. Ils contribuent à l'évolution de leur village, ils apprennent la compromission, le consensus et l'équité.

L'instauration d'un tel conseil va également contribuer à renforcer les liens intergénérationnels au sein de la communauté.

Cette année ils préparent la 80^{ème} cérémonie du 8 mai, rencontrent notre dernier combattant Mr Horvath et participent à des actions auprès des anciens, comme des jeunes.

J'ai personnellement beaucoup de plaisir à travailler avec eux sur les ateliers et pendant les conseils municipaux d'enfants, les idées fusent entremêlées de fous rires et de prises de position.

Un projet de cette envergure nécessite un engagement collectif et je remercie les parents, enseignants et élus qui doivent unir leurs forces pour créer ce cadre favorable à l'expression des jeunes.

Les petits élus ont déjà émis le souhait de voir se transformer leur CME en CMJ Conseil municipal des jeunes afin de faire le lien avec les adolescents et ainsi continuer leur action un an de plus. Pari gagné !

Audrey GUYOMARD

Maire de Bresson



Un immense merci à nos relecteurs, Mme Conrad et M. Begic

Actions municipales /3

La vie à Bresson /9

Action sociale /13

Les associations /14

Dossier : Le CME Conseil Municipal des Enfants /18

La vie scolaire /22

Vie économique /23

Grenoble-Alpes Métropole /23

Nature & environnement /24

Brèves /26

Etat civil /27

Agenda /27

Informations pratiques /27



Marché de Noël



C'était la 4^{ème} édition du "P'tit marché de Noël" de Bresson.

Comme à l'accoutumée, la magie de Noël s'est installée sur le marché de notre commune. Les enfants de l'école, accompagnés de la chorale Bres'song, ont réchauffé les cœurs en interprétant de traditionnels chants de Noël.

La fête s'est ensuite poursuivie par une déambulation animée à travers les allées du marché. Les plus jeunes ont eu la joie de se faire maquiller, tandis que les adultes ont pu apprécier le traditionnel vin chaud offert par le Sou des écoles.

Les stands mélangeants décoration, sculpture, tricot, miel, bougies ou autres petits cadeaux à faire à Noël étaient nombreux.

La fanfare a retenti dans l'Allée des Tilleuls au même moment certains dégustaient des huîtres pendant que d'autres engloutissaient une crêpe au chocolat. Le Père-Noël dans sa petite "maison" a recueilli les lettres des enfants avec la Mère-Noël, chaque enfant a d'ailleurs par la suite reçu un courrier de réponse de ce Père-Noël Bressonnais et au bout de l'allée un cheval/renne "chrenne" a baladé petits et grands dans le parc de la mairie. C'était une belle édition, familiale, joyeuse et festive.

Un immense merci aux nombreux visiteurs, aux enfants de l'école, aux instituteurs et à Emmanuelle Till sans oublier l'irremplaçable Catherine, aux deux fées de Noël Adeline et Anne-Laure, aux lutins techniques Yves, Mickaël, Adrien et Florian, aux parents du Sou des écoles et à leur profonde joie de vivre communicative et omniprésente, merci à la présence du Père-Noël et son épouse (alors que c'est une période très chargée pour eux), merci aux exposantes et exposants qui se renouvellent et fidélisent chaque année. Un immense merci aux Pompiers de la caserne d'Eybens pour leur présence.

Hâte de se retrouver pour la 5^{ème} édition de notre marché de Noël avec ses surprises !





Atelier déco de Noël



L'atelier "Décoration de Noël" proposé conjointement par le cours d'Art floral et la commune a fait un carton plein cette année car pour la première fois les enfants accompagnés d'un parent pouvaient participer. Une vingtaine d'habitants qui sont repartis avec un joli centre de table, réalisé en partie avec de la recup' et de la cueillette. Merci aux intervenantes : aux deux Christiane, à Evelyne et à Monique pour leur patience et leur passion à transmettre leur savoir.

RDV pour le prochain Atelier floral Pâques le 12 avril de 10h à 12h en mairie.



Repas des anciens et colis de Noël

C'est le 17 décembre soit une semaine avant Noël que nos anciens ont célébré ensemble leur fameux déjeuner de Noël. Ce moment incontournable tant apprécié des habitants où tous se retrouvent. Ils étaient nombreux à avoir profité du délicieux repas et du cabaret qui s'est produit sous leurs yeux. Claude notre magicien Bressonnais a fait le tour des tables, puis vint le moment de la danse qui a démarré sur un Madison et une chenille à laquelle Madame le Maire et Mme Del Vento, son adjointe aux affaires sociales, se sont prêtées avec plaisir.

Pour ceux qui n'avaient pas pu venir un colis leur a été proposé et parfois même livré par des petits élus du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Le colis était composé de produits locaux (terrine, confiture, etc).

Sur le sac un joli décor a été apposé avec une carte confectionnée par les enfants sur les temps périscolaires et un décor végétal réalisé à partir d'éléments de récup confectionnés et assemblés par les petits élus du Conseil Municipal des Enfants.





Sainte Barbe

Samedi 14 décembre c'était la cérémonie de la Sainte Barbe à la Caserne d'Eybens. La traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe s'est tenue afin de rendre un hommage solennel à la sainte patronne de nos sapeurs-pompiers. Cet événement a été l'occasion de souligner leur engagement et leur dévouement à travers la remise de diplômes et d'encouragements, marquant ainsi la reconnaissance de la communauté envers leur courage et leur service. Ainsi sous la direction de l'Adjudante cheffe Céline GATILLON, la caserne a pu s'enorgueillir de voir un grand nombre de ses sapeurs-pompiers décorés suite à leurs différentes formations ou changements de grade. Nous avons la chance d'avoir une pompier Camille et un jeune sapeur-pompier Lucas présents dans cette caserne. Les jeunes sapeurs-pompiers étaient cette année encore plus nombreux, fidèlement présents et au garde à vous.

Madame le Maire et l'adjointe aux affaires sociales ont remis des diplômes, et Madame le Maire a remercié la Cheffe de la caserne pour son enthousiaste travail et sa ferveur à transmettre son savoir et former de jeunes recrues.



Cérémonie des vœux



Une cérémonie de vœux riment souvent avec formalité, discours officiels et une attente parfois longue avant de profiter du buffet, mais à Bresson c'est résolument différent.

Un discours unique, celui de Madame le Maire, teinté d'humour. Une arrivée des jeunes conseillers municipaux qui malgré leur stress ont réussi à se présenter et à donner un point de leur programme. Une équipe d'élus enthousiastes, des agents pour l'occasion festifs, une poignée de Maires et quelques représentants d'institutions locales se sont mêlés aux habitants qui chaque année viennent de plus en plus nombreux (près de 250 personnes), pour trinquer et surtout danser à cette cérémonie des vœux qui est avant tout la leur.



Cette année l'artiste Eugénie Fauny exposait dans la salle des mariages et a donné ainsi un autre décor à cette salle. Madame le Maire a profité de cette soirée pour remercier Mme Sylvie ROBERT pour ses années de services en qualité d'agent à la cantine et la féliciter pour son travail. Bonne retraite à elle !

Cérémonie du 19 mars à Eybens



La commune représentée par M. DEBORDES lors de la cérémonie commémorative pour la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Présentation du projet de rénovation : Église Saint Sulpice et ses abords



Depuis mars 2024, la mairie travaille en collaboration étroite avec Madame Catherine PICHAT, architecte du patrimoine et Monsieur Kévin FERNANDEZ, paysagiste-concepteur de l'Atelier Takt.

Pour rappel, le projet a été lancé afin de non seulement embellir l'église, mais aussi pour résoudre des problématiques et des désordres de structure, de sol et d'apporter une vision technique d'ensemble pour protéger et valoriser l'ancienne église de Bresson et ses abords.

Depuis, la mairie a lancé des nombreuses études. Une étude géotechnique, réalisée par un bureau d'études Géolithe, a permis de comprendre la nature et la composition du sol et la présence ou non de sources souterraines. Une inspection télévisée des réseaux d'eaux a également été faite. Des premières conclusions : le sol est peu porteur sous le clocher de l'église ; sur des tronçons du réseau d'assainissement des tuyaux sont fissurés.

Les fissures présentes sur l'église, l'ancienne cure et la maison du Geai, ont été mises sous surveillance pour une durée d'un an, de septembre 2024 à septembre 2025. C'est donc en septembre prochain que nous saurons si les trois bâtiments présentent des mouvements structurels anormaux.

Une recherche de décors peints à l'intérieur de l'église a permis de découvrir des fresques dans le chœur, l'abside et le baptistère. Les fresques dans le chœur et l'abside datent probablement de la période Moderne (XVII / XVIIIe s.). Les fresques dans le baptistère sont plus récentes, elles sont attribuées à une campagne de peinture de première moitié du XXème siècle.

À la croisée de ces premiers résultats, l'équipe du projet a avancé sur un projet d'aménagement des espaces publics, qui a été présenté au public le 23 janvier 2025.

Un groupe d'habitants a participé dans son élaboration et a alimenté la réflexion en apportant une connaissance fine quant aux usages du site.

En résumé, le projet d'aménagement des abords de l'église aura pour objectif de réorganiser le parvis de l'église, le rendre moins pentu et plus accueillant. Le parking en sera optimisé et des arbres y seront plantés. Dans le périmètre des travaux, le revêtement sera renouvelé. Les sols, notamment sur le pourtour de l'église, seront désimperméabilisés afin d'améliorer l'infiltration des eaux de pluie et diminuer les remontées capillaires, qui sont dues à l'enduit en ciment et au sol non respirant. Quant à l'église, elle sera sûrement rénovée, mais aujourd'hui la mairie et l'équipe du projet attendent septembre 2025 pour choisir la meilleure solution structurelle avant de passer à l'embellissement.



Fresques découvertes dans l'église



Réunion publique : Urbanisme et antenne

Une réunion publique d'information s'est déroulée le 13 février dernier en mairie au sujet de la modification N°3 du PLUI et des antennes de téléphonie mobile.

En ce qui concerne les modifications du PLUI, c'est Hélène Jouve, adjointe à l'urbanisme qui a présenté d'abord un rappel sur la précédente modification (N°2) aujourd'hui en vigueur et les éléments pour la modification N°3.

L'enquête publique vient de s'achever, pour Bresson, les modifications concernent la protection d'éléments patrimoniaux (architecturaux et végétaux) et des modifications concernant les emplacements réservés afin de tenir compte de la volonté communale et métropolitaine de ne pas consommer des terrains non urbanisés pour le développement communal.

Les contributions à cette enquête ont été enrichissantes nous attendons maintenant le rapport du commissaire enquêteur.

Les questions des habitants ont en particulier porté sur les travaux d'entretien des arbres répertoriés. Il a été précisé que répertorier des arbres ou des espaces végétalisés dans le PLUI ne signifie pas que l'on ne peut rien entreprendre, mais qu'il faut demander une autorisation préalable si l'on envisage une intervention. La carte des espaces répertoriés est en ligne sur le site de la métropole. Cette carte, très détaillée, ne peut pas être imprimée dans ce bulletin tout en restant lisible, c'est pourquoi nous invitons les habitants à toujours se rapprocher de la mairie avant d'engager des travaux d'élagage ou d'abattage d'arbres afin de vérifier que les arbres ne sont pas répertoriés au titre du patrimoine végétal. De même pour les modifications de l'aspect extérieur des constructions ou clôtures.

La deuxième partie de la réunion a été présentée par Pascale Begic, déléguée à l'urbanisme qui est d'abord revenue sur l'abandon du projet par l'opérateur de l'antenne au niveau de la voie romaine pour des raisons économiques.

Puis, maître Djeffal, avocat aguerri sur ce sujet, a ensuite exposé de façon très claire et pédagogique le contexte réglementaire encadrant le déploiement des antennes.



Il a en particulier expliqué que les pouvoirs des maires dans le domaine se réduisent à l'urbanisme... en sachant que le PLUI permet l'installation d'antennes même dans les zones naturelles.

Il a confirmé ce qui a déjà été rapporté dans ce bulletin, à savoir que les effets sanitaires des ondes ne relève pas des prérogatives communales, mais nationales. Me Djeffal a en particulier indiqué qu'en cas de refus d'implantation d'antenne par les communes, l'issue juridique était systématiquement et très rapidement défavorable aux communes. Le fait d'utiliser des arguments sanitaires est même contre-productif dans ces dossiers.

Un habitant a ensuite demandé si les opérateurs pouvaient s'imposer chez un privé ce qui a été démenti. Un habitant a précisé avoir réalisé des mesures de niveau d'exposition aux ondes sur la commune qui se sont révélés aujourd'hui très faibles. Puis il a exposé ses craintes concernant les effets négatifs sur le vivant. Il n'y a pas eu de débat sur ce sujet car les élus n'ont pas l'expertise sanitaire et ne peuvent se substituer aux autorités sanitaires à qui il revient de statuer sur ce sujet (ANSES).

Finalement, la réunion s'est achevée sur la proposition de création d'une commission « antenne » associant habitants de chaque secteur et élus.

Il s'agira d'informer sur les éventuelles demandes des opérateurs, de participer aux éventuelles réunions avec eux, de rechercher des solutions alternatives afin de réduire les impacts. Cette commission n'aura pas vocation à se positionner pour ou anti 5G, ni de débattre des effets sanitaires des ondes car cela ne relève pas des compétences communales légales.

Pascale Begic

Aménagement Avenue de la République (entre Bresson et Échirolles)



En début d'année, l'association Phare a sollicité un rendez-vous auprès de nos services afin d'échanger sur les problématiques liées au stationnement, à la circulation et à la saturation de l'axe de l'Avenue de la République.

Après un constat partagé sur ces différents points d'attention, un nouveau rendez-vous a eu lieu, courant février, avec la mairie d'Echirolles, directement concernée, du fait que l'avenue est l'axe séparant nos 2 communes. Mme DEMORE, maire d'Echirolles a donc reçu l'association Phare et ses représentants, accompagnés de Mme GUYOMARD, maire de Bresson et de Mme ROUX, secrétaire générale des services. Un travail de concertation va s'opérer entre nos deux communes pour porter un projet commun auprès de Grenoble-Alpes Métropole qui est en charge de la gestion de cette voirie.



Actions municipales

Budget

Le 7 Avril 2025, comme chaque année le Conseil Municipal a voté l'approbation des comptes 2024 de la commune ainsi que le budget 2025.

Présentation des comptes administratifs 2024 approuvés

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 234 696,91 €	1 515 603,63 €
Section d'investissement	489 098,84 €	717 302,54 €

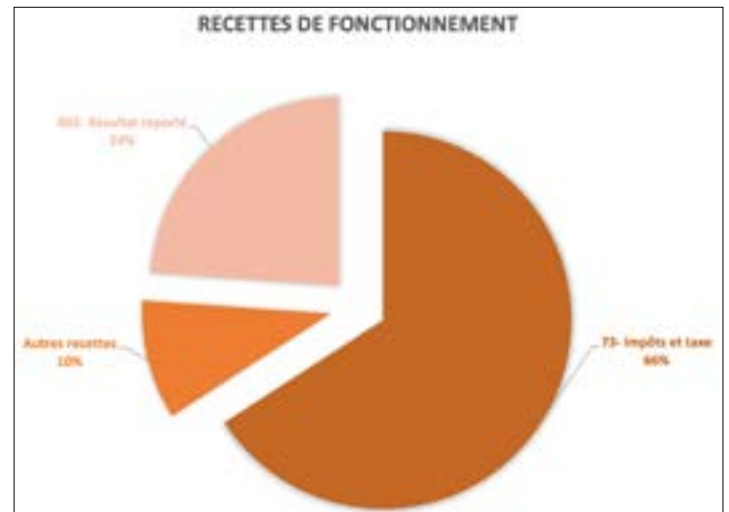
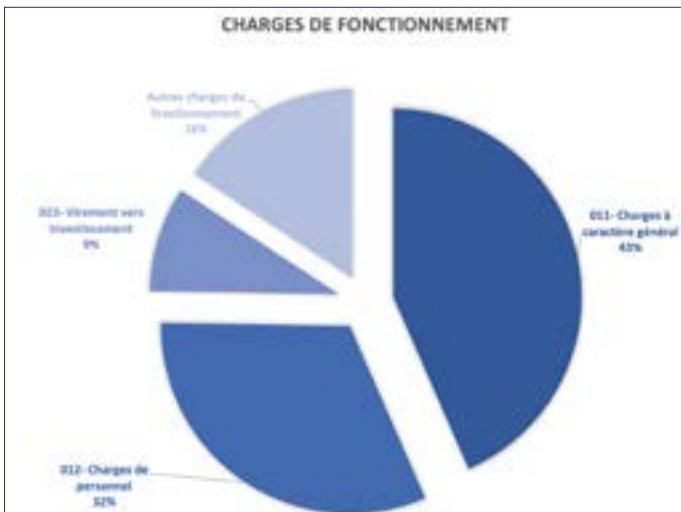
Présentation du budget 2025

Dépenses de fonctionnement

011- Charges à caractère général	960 500,00 €
012- Charges de personnel	703 500,00 €
023- Virement vers Investissement	200 000 €
Autres charges de fonctionnement	346 940,00 €
TOTAL DEPENSES	2 210 940,00 €

Recettes de fonctionnement

73- Impôts et taxes	1 456 695 €
<i>Dont 73111- Impôts directs locaux</i>	<i>627 831,00 €</i>
Autres recettes	226 081,67 €
Résultat reporté	528 127,33 €
TOTAL DEPENSES	2 210 904,00 €



Noël école

Les trois classes de l'école Sous Georges de Bresson ont été invitées par la mairie à participer à une après-midi pleine de magie de Noël à la maison des associations le jeudi 19 décembre.

"Le coffre magique de Noël" spectacle présenté par JSBG Productions en collaboration avec la Comédie de Grenoble.

Après toutes ces émotions, les festivités se sont poursuivies en présence du Père-Noël autour d'un goûter, biscuits, papillotes et mandarines ont régalé les petits.

Les enfants sont repartis enchantés à l'école en fin d'après-midi !





Remise de la Légion d'honneur à M. Ladislav HORVATH



Un évènement rare dans notre beau village, notre dernier ancien combattant a reçu la légion d'honneur pour services rendus à la nation

Le 8 mars dernier, Monsieur Ladislav HORVATH a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, la plus haute décoration française, au nom du président de la République.

La cérémonie s'est déroulée en mairie de Bresson, au cours d'une belle réception organisée par Madame le Maire, qui a réuni près de cent personnes, autour des autorités civiles et militaires, venues féliciter le nouveau chevalier qui fêtait ses 99 ans le lendemain !

Cette distinction récompense les services éminents de Monsieur HORVATH, tant à titre militaire que civil.

A 17 ans, il a rejoint, dès 1944, les maquis de l'OISAN et de Chartreuse, participant aux combats de la Libération. Il faut noter qu'à cette époque Ladislav HORVATH était encore étranger, venant de Hongrie avec ses parents. Il a ainsi pourchassé les envahisseurs allemands jusqu'en Haute Maurienne et en Italie et a brillamment pris part à la fameuse bataille du Mont- Froid où il eut les pieds gelés.

Engagé dans les chasseurs alpins pour la durée de la guerre, il a ensuite combattu jusqu'en 1949, en extrême Orient, à Sumatra contre les Japonais, puis en Cochinchine et au Laos. Cité à l'ordre de l'armée et à titre de reconnaissance de la nation, il a reçu de nombreuses décorations telles que la Croix du combattant volontaire et la Croix du combattant 39/45.

Il est fier d'avoir défilé sur les Champs Elysées le 14 juillet 1945 avec le 11^{ème} BCA.

Il fut aussi porte drapeau puis président de la section UMAC de Poisat et d'Eybens. Il était le président des anciens combattant de Bresson, dont le drapeau était bien présent à l'occasion de la cérémonie.

Rendu à la vie civile en 1949, il s'est investi au service des jeunes en créant le club de rugby d'Echirrolles qu'il a ensuite présidé pendant dix ans comme l'école de rugby, ainsi qu'a pu en témoigner son ami de longue date Edmond RACCA.

Toujours présent lors des commémorations officielles, le 8 mai ou le 11 novembre, il aime transmettre son expérience aux enfants des écoles.

Installé à Bresson en 1960, il a été élu cinq fois au conseil municipal dont deux fois en tant que premier adjoint, contribuant à l'essor de la commune par de grands travaux et services à la communauté. 31 ans, une vie au service des autres.

Entouré de sa famille et notamment de ses quatre fils, enfants, petits-enfants et neveu, après une Marseillaise orchestrée par Madame le maire, il a prononcé un émouvant discours évoquant ses combats au service de la liberté et des valeurs de la France.

Sa conclusion après avoir remercié les autorités civiles et militaires, Madame la Directrice de l'ONAC, Monsieur le Sénateur Michallet et Madame le Maire de Bresson Audrey Guyomard, il nous a annoncé espérer ardemment avoir le bonheur de partager encore de bons moments.



Le récipiendaire Ladislav HORVATH entouré de Madame le Maire et des autorités militaires.



Un moment d'émotion intense, le récipiendaire, sous le drapeau de l'UMAC va lire son discours de remerciements.



Ladislav HORVATH entouré de ses fils et de son neveu Jean-Louis SCARINGELLA commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur qui lui a remis l'insigne de Chevalier



Travaux et aménagements

Parmi les nombreux projets en cours, l'aménagement du parking de la zone d'activités des Condamines est en phase de finalisation.

Ce parking dédié aux acteurs de la Zone a été sécurisé par l'installation d'une barrière automatique ouverte en journée de 6 heures à 19 heures et commandée par badge, délivré par la mairie, en dehors de ces horaires.

Deux bornes de recharge de grosse capacité ont également été mises à disposition pour les voitures électriques.

La gestion économique et technique de ces bornes a été confiée à une entreprise extérieure.

En complément, les caméras dans le cadre de la vidéoprotection prévues sur l'ensemble de la Zone d'activité vont rapidement être mise en service.

Tous ces équipements nous sont apparus nécessaires au vu des occupations nocturnes et des dégradations constatées.



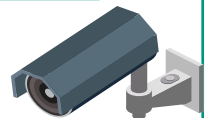
Éclairage de Noël

Comme vous avez pu le constater, de nouvelles illuminations de Noël ont été installées sur la commune, notamment sur la Rue de la République, devant l'école, dans la zone des Condamines...

De nouveaux achats sont prévus en 2025 pour continuer à illuminer nos rues et bâtiments communaux.



Vidéoprotection : déploiement



L'installation du système de vidéoprotection au sein de notre commune est dans sa phase de travaux.

La réalisation va prendre quelques mois pour le déploiement des deux phases d'installation qui vont avoir lieu consécutivement. Au total, 29 caméras de vidéoprotection permettront de couvrir le territoire communal afin de dissuader les dépôts sauvages et les actes de malveillance, de lutter contre la délinquance routière et tout autre délit. Les travaux de génie civil sont en cours ce printemps et la mise en œuvre définitive est attendue pour la rentrée du mois de septembre de cette année. Différentes entreprises vont donc intervenir pour différentes missions dans les mois à venir en vue de l'exécution de cette mission sur les voiries de notre village.

Projets 2025

- Rénovation de l'aire de jeux du parc de la mairie
- Surveillance des mouvements de la structure de l'église en cours, dont les résultats dépendront les décisions prises mais d'ores et déjà le système de ventilation a beaucoup amélioré la situation.
- Étude sur la mise à l'air libre de certaines portions des sources dans le parc de la mairie.
- D'autres projets importants déjà bien avancés feront l'objet d'une information spécifique.



Gala de magie

C'est le 21 février dans la salle de la MDA que s'est déroulé le gala de "Rendez-vous magiques" offert par la mairie.

Un public émerveillé a apprécié les performances, souvent humoristiques, toujours très surprenantes des 12 magiciens sur scène et deux en régie. Ces artistes, tous amateurs, ont joué des différentes facettes de la magie (grandes illusions, mentalisme, magie dédiée aux enfants, sans oublier la musique et la poésie), pour enchanter petits et grands.

Merci à Thierry BELAIS, président de l'association "Les rendez-vous magiques".



Activité Scrabble



Rendez-vous à la bibliothèque tous les 15 jours, à savoir les **mercredis 12 et 19 mars, 2 et 16 avril, 14 et 28 mai, 11 et 25 juin.**

Fermeture de la bibliothèque durant les vacances scolaires du 27 avril au 6 mai inclus

Informations pratiques : modification des horaires

Les bénévoles de la bibliothèque située à la Maison des Associations vous accueillent,

- le **mercredi** de 10h à 12h et de 14h30 à 17h,
- le **jeudi** de 17h30 à 19h30,
- le **vendredi** après-midi tous les quinze jours pour l'école
- le **samedi** de 10h à 12h

L'ensemble du catalogue est disponible à l'adresse suivante :

<https://bresson.bibeenligne.fr/>

Pour nous contacter : **04 76 03 15 94**
ou bibliotheque@village-bresson.fr

L'inscription est gratuite, et vous donne accès à la médiathèque de Grenoble

<https://numotheque.grenoblealpesmetropole.fr/>

Au mois d'avril, de nouveaux livres seront à découvrir dans notre bibliothèque.



Portrait du village : Yves STUCKI

Nous brossons aujourd'hui le portrait de notre plus ancien agent de la mairie Yves STUCKI.

En effet, Yves a commencé sa carrière à la mairie de Bresson en 1989 à l'âge de 22 ans. Il fait partie de l'équipe des agents techniques qui travaillent chaque jour pour maintenir la beauté et la propreté de notre village.

Pour Yves, son métier est plus qu'un simple emploi car il porte une affection toute particulière à notre village puisqu'il y est né. Sa famille fait partie des anciennes familles de Bresson depuis plusieurs générations.

Yves a connu la transformation de notre village. Il se rappelle, étant enfant, des rues en terre, de l'ancienne école où, des années plus tard, il a habité avec sa compagne.

Le quotidien d'Yves est varié, il peut aller de la tonte raisonnée des pelouses, à la maintenance des bâtiments communaux. Les tâches quotidiennes varient en fonction des saisons et des projets du village auquel il participe très activement avec le reste de l'équipe technique.

Yves nous rappelle que malgré l'amour qu'il porte à son travail, ce n'est pas toujours un métier facile. Il faut affronter les variations de températures ainsi que les imprévus quasi journaliers.



Yves est connu pour son dévouement auprès des villageois et de son équipe.

Son sourire et sa bonne humeur nous accompagnent à chaque fois qu'on le croise dans le village.

Aujourd'hui nous sommes fiers de lui avoir remis la médaille d'or récompensant 35 années d'engagement sur la commune.





Réunion publique : Mutuelle communale

Le 23 janvier dernier, c'est lors d'une réunion publique qu'a été présentée la mutuelle EntreNous. Elle a pour mission de proposer une offre de complémentaire santé attractive aux habitants ainsi qu'aux personnes travaillant à Bresson. L'objectif de cette proposition est de pouvoir présenter d'autres formules de couverture en santé, avec 7 niveaux de garantie différents, pour correspondre aux besoins de chacun.

Les premières permanences, de fin janvier à mars, ont permis d'accueillir 16 personnes. Afin de poursuivre cette action, de nouvelles dates de permanence sont d'ores-et-déjà disponibles, les vendredis matin 4 avril, 9 mai, 6 juin, 4 juillet, entre 9h et 12h. Vous souhaitez avoir plus de renseignements et voir votre situation personnelle réévaluée ? **Vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès de la Mutuelle EntreNous. Pour cela, rien de plus simple, vous pouvez contacter le 09.69.39.73.38.**



Voyage des anciens

Cette année encore, la commune vous propose un voyage de deux jours en pension complète.

Destination : La Provence

Date : le 11 et 12 septembre avec nuitée à Arles

Au programme : **Les Baux de Provence, carrières de lumières, moulin à huile, marché provençal de St Rémy de Provence, musée Souleïado à Tarascon.**



Informations complémentaires et inscriptions en mairie.

ATELIER AGE'ILITE & YOGA SUR CHAISE

La commune de Bresson, en partenariat avec la Conférence des Financeurs et l'association KP AURA, propose à ses **habitants de plus de 65 ans de prendre part à deux ateliers dont l'axe principal est la prévention contre la perte d'autonomie.** Ceux-ci ont débuté en



mars et vont s'échelonner jusqu'au début du mois de juillet. Ces ateliers ont pour but de faire de la prévention contre les chutes, permet d'adopter de bonnes pratiques pour le quotidien afin de conserver une bonne forme physique tout en faisant une proposition douce avec le yoga sur chaise, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une douzaine de personnes participent à chacun des ateliers, les jeudis matins, en mairie. **Ils sont animés par Maxime HERAULT, kinésithérapeute, qui avait déjà proposé un atelier de prévention contre les chutes en 2024 au sein de la commune.**



Les associations

Club de la châtaigneraie : Retour sur les événements et annonce des prochaines activités



Le mercredi 28 mars dernier, la Maison des Associations (MDA) a vibré au rythme d'un repas convivial organisé par le club de la châtaigneraie. Une cinquantaine de convives ont partagé un moment chaleureux et apprécié cette rencontre placée sous le signe de la bonne humeur.

Par ailleurs, nous tenons à souligner l'agréable repas qui s'est tenu le 28 mars à la MDA de Bresson, réunissant une cinquantaine de personnes dans une ambiance conviviale et festive. Cette journée, placée sous le thème de la convivialité et de la joie de vivre, a été marquée par un repas de qualité et une atmosphère des plus agréables.

Le club de la châtaigneraie ne compte pas s'arrêter là et prépare d'ores et déjà une nouvelle sortie enrichissante. Le 2 juin 2025, les membres sont attendus au cœur de la Drôme pour une journée riche en découvertes. Au programme : visite d'une cave de jeunes viticulteurs récoltants, un déjeuner savoureux au restaurant « Le Cézanne » chez Jojo, et une immersion fascinante dans le monde aquatique à l'Aquarium des Tropiques.

Pour toute information complémentaire concernant les activités du club de la châtaigneraie, vous pouvez contacter Monsieur Pugeot, président du club.

En attendant ces prochains moments de partage, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente continuation. Prenez soin de vous.

Le Pétanque Club Bressonnais : Entre Convivialité et Compétition

Créé pour rassembler les habitants autour d'une activité conviviale, le club a su évoluer et s'imposer sur la scène locale et départementale. Affilié à la fédération nationale, il propose des entraînements réguliers le lundi mercredi et vendredi et des concours mensuels, tout en conservant un esprit local fort.

Chaque année, le club organise deux grands tournois ouverts à tous les licenciés et accueille plusieurs manches de championnat, notamment des sélections prestigieuses comme la Coupe de France. Son dynamisme contribue largement à faire briller Bresson bien au-delà de ses frontières.

L'arrivée de nouveaux joueurs et des entraînements spécifiques renforceront nos équipes et nos objectifs sportifs. Toujours guidés par nos valeurs, nous équilibrerons plaisir, performance et esprit d'équipe.

La pétanque se conjugue ici au féminin avec fierté

Toutes les joueuses sont accueillies avec enthousiasme et entièrement intégrées au club. Cette volonté de mixité se reflète dans le grand nombre d'équipes mixtes, témoignant de l'esprit qui anime notre club.

À partir de 2025, un entraîneur dédié aux féminines rejoint notre équipe, proposant des séances spécifiques d'entraînements.

Chaque début juillet, nous organisons un tournoi exclusivement réservé aux équipes mixtes, un événement incontournable et très apprécié dans toute l'agglomération.

Faire Rayonner Bresson

Notre club ambitionne de figurer parmi les meilleurs du département tout en préservant la convivialité qui fait notre force. Nous comptons sur une communication renforcée via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et notre site internet www.petanqueclubbressonnais.fr pour partager nos résultats et événements avec les passionnés de pétanque de Bresson et des environs.

Toutes les personnes de Bresson intéressées par cette activité sont invitées à nous rejoindre pour deux ou trois séances d'essai avant de décider d'adhérer. Il suffit de solliciter un membre du bureau sur place pendant les séances d'entraînements. (coordonnées sur le site de la mairie).





J'm'attaque au stock de déchets plastiques : Actualités de l'association

1. Les opérations collectives de ramassage de déchets en milieu naturel :

L'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES poursuit ses activités toute l'année : ce sont déjà 6 opérations collectives de ramassage de déchets en milieu naturel que l'association a mené depuis le début de 2025.

En tout, l'association, (au 16 mars 2025, l'association a déjà réalisé 87 ramassages collectifs depuis 2020).

Le 16 mars dernier, nous étions notamment dans les bois de Bresson, en bordure du Golf, pour notre 87ème ramassage collectif. A noter qu'outre le partenariat habituel avec le village de Bresson, cette opération était le 1er partenariat avec la METRO Grenoble Alpes

2. La plantation d'arbres :

Ce n'est pas son activité première mais l'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES est sensible à la protection de l'environnement et donc poursuit ses plantations d'arbres, notamment d'arbres remarquables.

Ainsi, l'un des adhérents / ramasseurs savoyards, JOCELYN DIEUDONNE, avait récupéré, en 2022, des glands du Chêne "parent", dit Sénéchal à Argonay en haute Savoie.

Un chêne qui avait vécu 8 siècles et surmonté bien des intempéries et qui devait être abattu. La clairvoyance de JOCELYN DIEUDONNE a heureusement permis de récupérer 30 glands qui ont donné naissance à autant de petits chênes. JOCELYN a ensuite donné ces 30 petits chênes pour assurer la continuité du patrimoine génétique exceptionnel de Sénéchal.

JOCELYN en a donné deux à l'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES. Ainsi et en mars 2022 l'association, avec le maire de Bresson avait planté un 1er petit Sénéchal dans le parc de Bresson et en présence de JOCELYN DIEUDONNE. Le vendredi 14 mars dernier, c'est le deuxième "petit chêne Sénéchal" qui a donc été planté dans le parc de Bresson.



Les enfants de Bresson auront la chance de le voir grandir durant de nombreuses décennies.

Merci à JOCELYN DIEUDONNÉ pour ce beau geste.

Les actions à venir : Les ramassages collectifs

Dimanche 6 avril : CAMPUS UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE ARBORETUM

Samedi 12 avril : COGNIN SAVOIE, bords de la rivière l'Hyères
Dimanche 27 avril : VARCES ALLIERES ET RISSET, bords de La Gresse

Les actions de sensibilisation à la pollution plastique

Le vendredi 5 avril prochain, l'association sera à l'école primaire de Varcès Allières et Risset pour une opération de sensibilisation auprès de 2 classes de primaire.

Ensuite un ramassage collectif "pédagogique" sera organisé avec les écoliers.

Les écoliers de l'école de Varcès vont peut-être rejoindre le groupe des « jeunes ramasseurs du monde » déjà composé des enfants de Bresson et des écoliers de l'école Kalidou Sy à Dakar au Sénégal.

Actualité institutionnelle

L'assemblée générale de l'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES aura lieu, fin juin, à Bresson.

Contact au **06 81 63 10 60**

*Raoul URRU,
Le Président de l'Association*



Les associations

Lud'anim : Prenez soin de vous avec des activités respectueuses et variées

L'association Lud'Anim vous invite à découvrir un univers dédié au sport, à la santé et au bien-être. Notre association propose une multitude d'activités conçues pour vous aider à prendre soin de vous de manière respectueuse et variée. Que vous soyez débutant ou confirmé, nos séances et ateliers sont ouverts à tous, tout au long de l'année.

Nos Activités

⇒ Séances Régulières

- **Méthode De Gasquet** : Une approche douce et efficace pour renforcer votre corps en profondeur.
- **Pilates** : Améliorez votre posture et votre flexibilité grâce à des exercices précis et contrôlés.

- **Yoga stretch Énergie** : Alliez les bienfaits du yoga et du stretching pour une énergie renouvelée.

- **Sophro-Relaxation Évolutive** : Plongez dans un état de relaxation profonde pour mieux gérer le stress et les émotions.

⇒ Stages et Ateliers :

- **Self Défense 100% FILLES, Ados, Mixte** : Apprenez à vous défendre tout en renforçant votre confiance en vous. Juin, Septembre, Octobre : Dates à confirmer

- **Sorties Bains de Nature** : Reconnectez-vous avec la nature et profitez de ses bienfaits apaisants. 14 avril 2025 de 11h30 à 14h30 - 06 Mai 2025 de 11h à 14h

Pourquoi Nous Rejoindre ?

Lud'Anim, c'est bien plus qu'une simple association sportive. C'est un espace où chacun peut trouver son équilibre, se ressourcer et évoluer à son rythme.

Des intervenants spécialisés vous accompagnent avec bienveillance et professionnalisme.

Pour des informations générales ou pour vous inscrire :

Envoyez-nous un mail à association.ludanim@gmail.com

Pour des informations techniques

Contactez Raymonde PERNIOLA "Coach Formatrice Sport Santé Bien-être et Thérapeute psychocorporelle"

rayperniola@orange.fr

06 89 87 47 61

Retrouvez-nous également sur le site de la mairie de Bresson : www.village-bresson.fr

Rejoignez-Nous !

N'hésitez pas à nous consulter pour connaître les dates des prochains ateliers et stages. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année et même venir faire une séance de découverte. Lud'Anim vous attend pour partager des moments de bien-être et de convivialité.

Prenez soin de vous avec Lud'Anim !



Bres'song : La chorale de Bresson

Eh oui, nous sommes toujours là et heureux de nous retrouver toujours aussi nombreux chaque mercredi soir. Cette année à Bresson, nous avons chanté avec les enfants de l'école au Marché de Noël, et nous chanterons :

- **au marché de Bresson** le jeudi 17 avril 2025 à 18h30 lors de la cérémonie du 8 mai
- **Le 11 juin au théâtre de verdure** dans le parc de Bresson à 20h pour notre concert de fin d'année. Nous serons accompagnés d'un chanteur et guitariste surprise !
- **pour finir, selon notre tradition**, nous donnerons un concert à la résidence seniors les Girandières d'Echirrolles le 19 juin à 19h à l'occasion de la fête de la musique.

Nous souhaitons vous voir nombreux pour vous faire partager notre joie de chanter et notre bonne humeur



Pour toute information vous pouvez contacter

Nathalie Didier

au 06 80 95 94 50

Ou envoyer un mail à bressong@yahoo.com



Atelier d'art floral

Comme le veut la tradition bisannuelle, l'UIAD section "Art Floral", a offert aux habitants de Bresson un spectacle floral d'une rare beauté. Durant tout le week-end du 28 et 29 mars, la salle des mariages de la mairie s'est transformée en un véritable jardin éphémère, accueillant une exposition exceptionnelle de compositions florales.

Cette édition, placée sous le thème poétique de "la symphonie des fleurs", a véritablement émerveillé les visiteurs. Les créations, d'une diversité et d'une originalité remarquables, témoignaient du talent et de la passion des adhérents de l'UIAD. Chaque arrangement, subtil mariage de couleurs, de textures et de formes, racontait une histoire et invitait à une promenade sensorielle au cœur d'un univers végétal imaginaire.

Tout au long de ces deux jours, des dizaines de personnes ont afflué, captivées par la fraîcheur et l'élégance de cet art délicat. Cette "symphonie des fleurs" a une fois de plus prouvé le pouvoir enchanteur de l'art floral et la richesse des activités proposées par l'UIAD.





Le conseil municipal des enfants

Pourquoi un Conseil Municipal des Enfants à Bresson ?

Afin de permettre aux petites bressonnaises et aux petits bressonnais de participer à la vie locale et de faire entendre leurs voix dans la construction de leur village et de leur vie scolaire, Madame le maire a souhaité créer un "Conseil Municipal des Enfants" (CME).

Scolarisés dans l'école Sous Georges volontaires pour participer à ce nouveau dispositif, 9 élèves de CM1 et CM2 ont été élus pour y porter leur voix.

Le travail effectué pour la création de ce CME a été conjointement réalisé avec l'institutrice Madame Le Marrec (cycle 3 CM1 et CM2) et Madame le Maire il y a quelques mois. L'idée était de faire en sorte que ce CME soit le plus réaliste possible dans son mode électoral et son fonctionnement que celui de la commune.

Aussi une campagne électorale, a démarré avec un programme, une présentation, une affiche et beaucoup de courage pour les petits candidats.

Chacun s'est donc présenté devant les classes de cycle 2 et 3.

En vrac les idées qui ont séduit les enfants :

- Eclairer la cour pour les jeux de nuit
- Changer le nom de l'école
- Réaliser une boum des enfants,
- Mélanger anciens et jeunes,
- Créer des petits coins livres dans le village
- Dynamiser et valoriser le terrain de tennis
- ... et séparer la salade de la sauce de salade à la cantine !



Vint le jour de l'élection c'est avec leur « carte d'électeur » que chaque enfant a voté pour une idée, une personnalité ou un programme et nos 9 candidats ont été élus. Une petite maire : Chiara et deux premières adjointes Aude et Mathilde.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour les petits élus :

- Préparation pour leurs interventions aux vœux de la commune
- Atelier colis seniors et distribution
- Distribution de la carte de vœux
- Atelier et travail sur la journée du 8 mai
- Article pour le journal
- Distribution d'un goûter pendant le carnaval
- Intervention sur la journée du 8 mai

Échanger, s'investir, prendre des responsabilités, réfléchir, dialoguer, mener une action commune et s'engager, c'est ce que s'attellent à faire nos petits élus !



Portraits des enfants



Alyssa : 10 ans CM2 école Sous-Georges

Mes passions : lire des mangas, regarder des dessins-animés de manga et mon manga préféré c'est Naruto, j'aime chanter et danser. Je pratique le tennis j'aime les sports de combat, voyager, mes pays préférés sont la Corée du sud, le Japon et la Chine.

Ce que j'aime dans ce CME c'est me retrouver avec tous mes copains et copines pour travailler ensemble y'a une super ambiance.

Souhait : végétaliser la cour - rajouter des fleurs et des arbres dans le village.



Mathilde : 9 ans CM1

Mes passions : J'aime danser et chanter je suis fan d'Ariana Grande

J'aime le travail d'équipe et que nous nous réunissions tous pour travailler et réaliser mon affiche

Souhait : mon idée c'est de changer le nom de l'école et pour ce faire je propose que ce soit les enfants qui votent.



Aude : 11 ans CM2

Mes passions : j'aime faire du sport, écouter de la musique et le dessin.

Pour me présenter au conseil municipal des enfants j'ai dû forcer ma timidité car c'est très stressant mais en même temps j'ai aimé ce moment.

Souhait : je souhaiterais mettre en place un parcours de santé dans le village pour les enfants.



Nina : 9 ans CM1

Mes passions : Tennis, dessiner et lire.

J'ai beaucoup aimé réaliser mon affiche de campagne mon papa m'a aidée et j'ai aimé ce moment.

Souhait : Je voudrais organiser une boum de fin d'année avec tous les enfants du village de 3 ans à 12 ans.



Chiara : 11 ans CM2 école Sous-Georges

J'ai voulu faire partie du conseil municipal des enfants pour prendre part à la vie du village pour les enfants.

Mes passions : le cheval et l'équitation

Souhait : je voudrais rendre visite aux personnes seules et participer à des actions autour des animaux.



Noémie : 11 ans CM2

Mes passions : j'adore lire, dessiner et faire du sport

J'ai rencontré un CME en Normandie en allant inaugurer une salle des fêtes portant le nom de mon arrière-grand-mère. Cela m'a rendu fière d'appartenir au conseil municipal des enfants de mon village.

Souhait : Mieux éclairer la cour de l'école et organiser des animations pour les enfants dans le village.



Louise : 10,5 ans CM2 école Sous-Georges

Mes passions : Je fais du piano et j'aime lire et dessiner, j'aime me retrouver avec mes copains et faire des actions pour le village et les enfants.

Souhait : Créer un parcours d'orientation pour le village pour en apprendre plus sur son histoire.



Paul-Emile : 11 ans CM2 école Sous-Georges

Mes passions : J'aime le tennis, nager, lire, le chant, la musique et faire du kart

J'ai adoré faire la campagne électorale et emmener les colis aux personnes âgées.

Souhait : Je souhaiterais mettre de nouveaux livres à la bibliothèque et refaire des coins livre dans le village, et mettre des serrures et refaire les tennis de Bresson.



Margot : 9 ans CM1

Mes passions : j'aime faire de la peinture, du sport et lire

Ce que j'aime dans le conseil municipal des enfants c'est que nous travaillons sur les sujets qui nous intéressent tout en plaisantant.

Souhait : rendre public en fin d'année scolaire toutes nos réalisations... pourquoi pas à la kermesse





Le dossier : Le Conseil Municipal des Enfants



Dans le cadre de cette mise en place de CME un voyage d'une journée à Paris est prévu pour visiter le Sénat (cf. Page 20). Il est prévu tous les 2 ans de mettre en place un voyage qui sera effectué sur une journée pour visiter un lieu emblématique du fonctionnement de l'état (assemblée nationale, Sénat, etc...).

Cette année la maîtresse des Cours Élémentaires a décidé en parallèle de cette création de CME d'organiser 2 journées de plus à Paris, un travail sur la citoyenneté a donc été effectué durant l'année par les élèves.



Le dossier : Le Conseil Municipal des Enfants

Les actions du CME



Distribution des colis de Noël



Mise en place du carnaval



Préparation de la cérémonie du 8 mai



Préparation du spectacle de Noël

Voyage à Paris

L'année scolaire des élèves de CM1-CM2 de l'école de Bresson sera marquée par un projet de classe de découvertes qui se déroulera les 11, 12 et 13 juin prochains à Paris. L'objectif global de ce projet est de donner davantage de sens à la notion de citoyenneté et d'aller à la rencontre de l'Histoire, de la culture et des institutions de notre pays.

Il constituera notamment l'aboutissement d'un travail en Education Morale et Civique sur les Valeurs de la République. Ce projet permettra aux élèves d'aborder plus en détails la notion de valeurs républicaines, de comprendre les fondements de la vie en République et de découvrir le fonctionnement des principales Institutions Républicaines. Il sera l'occasion de faire du lien avec la mise en place en septembre dernier du CME (Conseil Municipal des Enfants) en étroite collaboration avec la municipalité de Bresson.



La visite du Sénat, haut-lieu du pouvoir législatif français, sera le point d'orgue de ce séjour. Les élèves rencontreront un sénateur, acteur majeur du processus décisionnaire des lois françaises. Ils pourront échanger et partager avec lui l'expérience de "Conseillers Municipaux" qu'ils ont pu vivre tout au long de leur mandat dans le cadre du projet de Conseil Municipal des Enfants du village.

La découverte de lieux historiques et culturels permettra également de travailler le développement de la culture artistique des élèves. Nous irons, en effet, à la découverte et à la rencontre de différentes œuvres artistiques préalablement étudiées en classe.

Enfin, ce projet sera également l'occasion de travailler deux axes principaux de notre projet d'école qui concernent la collaboration et la coopération ainsi que l'autonomie.

En effet, ces trois journées permettront aux élèves de vivre et expérimenter les règles de vie en collectivité.

Les activités proposées nécessiteront un important investissement personnel mais également collectif.



La vie scolaire

Concours : le plus moche pull de Noël

Jeudi 19 décembre, le prestataire de restauration scolaire API, avait concocté un délicieux repas de Noël. Marie-Laure et Aurélie ont profité de cette occasion pour rendre plus festif ce moment en décorant toutes les tables d'accessoires de Noël.

À cette occasion, pour la première année, les animateurs du périscolaire ont organisé le concours du pull moche de Noël. Sébastien, Céline et Agnès se sont transformés en jury le temps du midi pour élire l'enfant qui avait le pull le plus moche.

Lésia vainqueur de cette édition a gagné un lot sur le thème de Noël.



Activités périscolaires



Attrapes rêves



Masques carnaval



Coloriage



Cartes



Masques carnaval



Coloriage



Aurélien David : BIKE Dr.

Je suis né à Bresson et j'ai été scolarisé dans son école primaire, je me sens donc chez moi dans ce village. C'est pour cela qu'il m'a paru tout naturel d'y installer mon atelier de réparation de cycles

Passionné de mécanique depuis mon plus jeune âge, je suis diplômé du CQP vendeur technicien cycles depuis 2015.

Mon métier m'a amené à travailler dans diverses enseignes et magasins pour me former, affiner mes compétences et accroître mes connaissances du monde du vélo. Aujourd'hui formateur intervenant et juré d'examens au CNPC de Grenoble c'est à mon tour de partager mon savoir-faire.

Mes diverses pratiques du vélo m'ont permis d'acquérir de nombreuses

connaissances pour m'adapter à tous mes clients.

Le respect de notre belle planète compte pour moi, je mets donc un point d'honneur quand il est possible à réparer plutôt que de changer.

J'effectue consciencieusement un tri logique des divers déchets de l'atelier, en plus d'utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement.

A l'atelier BIKE Dr. j'accueille sur rendez-vous et propose toutes les prestations nécessaires pour l'entretien, la réparation ou l'amélioration d'un vélo de route, VTT, VAE ou vélo de ville de toutes marques.

Des devis personnalisés et optimisés, adaptés à toutes les pratiques sont proposés afin de vous remettre en selle le plus vite possible et pour votre plus grand plaisir.

"Un vélo en bonne santé, c'est la sécurité et la tranquillité mais surtout un plaisir assuré".

On trouve à l'atelier un service de qualité pour votre vélo de tous les jours comme pour votre vélo haut de gamme, d'un simple réglage de frein ou de dérailleur jusqu'au montage sur mesure d'un vélo de rêve, il y aura forcément le service qui correspond à votre besoin.

Je suis également formé et qualifié pour travailler sur du matériel de haute technologie, comme par exemple : de l'entretien de suspensions hydrauliques, du rayonnage sur mesure, du réglage de transmission électronique...

Bressonais, Bressonaises, pratiquants et amoureux du vélo, qui souhaitez être bien accueillis, conseillés et informés des bons gestes à adopter, venez faire un tour chez BIKE Dr. !

bikedr.grenoble@gmail.com

www.bikedr-grenoble.com



Grenoble-Alpes métropole

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les déchets alimentaires représentent un tiers du poids de la poubelle grise : les trier c'est leur permettre d'être compostés et réutilisés localement en engrais naturel plutôt que d'être incinérés.

L'essentiel à retenir

⇒ Les déchets alimentaires se jettent dans votre composteur ou dans votre poubelle marron*

*Collecte uniquement dans les zones d'habitat collectif (immeubles) pour Bresson

⇒ Grenoble Alpes Métropole met à votre disposition gratuitement tout le matériel nécessaire : composteur, poubelle marron, "bio-seau" (petite poubelle de cuisine) et sacs biodégradables.

⇒ Préparation de repas (épluchures, coquilles d'oeufs...), restes de repas, produits alimentaires périmés (sans emballage), thé et marc de café... Beaucoup d'aliments peuvent être compostés grâce au tri des déchets alimen-

taires, ce qui réduit le volume de votre poubelle d'ordures ménagères et est bon pour l'environnement !

⇒ Pour alléger vos poubelles et faire des économies, découvrez nos astuces pour réduire le gaspillage alimentaire (qui représente aujourd'hui en moyenne 30 kg par personne et par an !).

⇒ Eviter les odeurs dans les poubelles, même en cas de forte chaleur, c'est possible !

Retrouvez toutes les informations utiles sur

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/>



Les "bio-seau" et les sacs biodégradables sont disponibles à l'accueil de la mairie pendant les jours d'ouverture au public. **RAPPEL : Le dépôt sauvage de déchets verts est aussi considéré comme une infraction au code de l'environnement. Il est donc passible d'une amende.**



Lutte contre le frelon asiatique

CAMPAGNE NATIONALE 2025, commune de Bresson (38) Piégeage printanier (mi-mars/mi-mai) Uniquement du Frelon Asiatique !

Cela nous concerne tous Habitants de Bresson et apiculteurs, pour la biodiversité et la santé publique
(A proximité du nid si le frelon est dérangé ou se sent en danger, c'est tout le nid qui se défend)

Le frelon asiatique est arrivé en France en 2004, et s'est installé sur Bresson depuis 2022.

Il a été reconnu comme **espèce invasive** et consomme jusqu'à 11 kg d'insectes par nid secondaire.

Le frelon Européen lui a son rôle de pollinisateur !

La campagne de piégeage de printemps dure 8 semaines pour capturer les reines fondatrices qui sortent d'hivernage. Après le 15 mai, tout piégeage est inutile car la reine fondatrice ne sortira plus du nid !

La campagne est menée par des apiculteurs et citoyens de Bresson, est encadrée par un référent communal du GDS section apicole Isère Jean-françois Chiarappa, la mairie et l'association citoyen vigilant.

Soixante pièges ont été adaptés à la spécificité des reines fondatrices.

Ces pièges sont installés et déplacés selon la floraison, autour des nids trouvés tardivement, non détruits, et le long du court d'eau.

Une trentaine de pièges expérimentaux sont en test, avec pour certains de bons résultats...

Ainsi depuis 3 ans nous avons des pièges spécifiques et respectueux de l'entomofaune (l'ensemble des insectes).

Ce qui n'est pas le cas de tous les pièges du commerce ou des bouteilles plastiques qui sont à bannir SVP car ils piègent tous azimut. Ces bouillies d'insectes sont inutiles ! Il faut juste se rappeler qu'au printemps tous les autres insectes sont eux aussi en période de reproduction. Et qu'il y a déjà 80% d'insectes en moins en 40 ans.

Comment les habitants peuvent nous aider ?

Au printemps (mars à mai), chaque reine fondatrice développe seule sa colonie dans un **nid primaire** à l'abri sous un appentis, dans un comble, un grenier, un sous-sol, un vide sanitaire, sous un balcon, derrière un volet, dans un roncier (1m)

Il est petit, fin, de la taille d'une orange, avec une entrée vers le bas. (Celle du nid de frelons européens est sur le côté).



☼ Prenez l'habitude, au printemps de regarder dans vos greniers, sous vos appentis, dans vos abris à bois, etc... pour repérer les nids primaires.

☼ Lorsqu'un nid primaire est trouvé, ne paniquez pas, ne vous empressez pas de le détruire, prenez une photo et les coordonnées GPS. Soyez vigilants, s'il y a déjà des ouvrières.

☼ Signalez-le à votre référent de commune qui pourra intervenir ou contacter une personne compétente selon la situation : La destruction doit être faite le soir (21h-22h) quand la fondatrice est dans le nid ! Sinon elle va vite refaire un autre nid un peu plus loin. Et signalez le via le site www.frelonsasiatiques.fr

Toute la cartographie des nids déclarés et leurs caractéristiques sont également accessibles sur le site www.frelonsasiatiques.fr

☼ Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de poseur de pièges qui quadrille Bresson. Cela nécessite une petite formation rapide mais nécessaire, et de s'engager à faire un retour au référent qui coordonne l'équipe. Le référent fait lui-même un retour au GDSA Départemental. Cela permet d'avoir des informations sur l'évolution du frelon asiatique au fil des années et également d'avoir des subventions pour la destruction des nids secondaires.

☼ Vous pouvez aussi installer un piège chez vous en demandant une initiation au référent et son équipe.

L'été (fin juin, début juillet) un nid secondaire va être fondé le plus souvent en hauteur (7 à 25 m). Mais il peut aussi être une extension du nid primaire. Soyez vigilants.

Pour repérer les nids secondaires

☼ Prenez l'habitude de regarder en hauteur, dans les arbres.

Si vous voyez un nid, relevez ses coordonnées GPS, prenez une photo et **signalez-le en priorité à votre référent et via le site www.frelonsasiatiques.fr**

Il y aura une deuxième phase de piégeage essentiellement autour des ruchers et des vergers par les apiculteurs jusqu'à mi-octobre.

☼ Si vous rencontrez de la prédation sur vos arbres fruitiers, merci de nous contacter.



NID PRIMAIRE

Endroit abrité (ruche vide, trou de mur, bord de toit...)

Début printemps



Orifice basal

Petite taille (taille d'un melon au maximum)

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

NID SECONDAIRE

Début d'été

Cime des arbres, à proximité du nid primaire

Orifice de sortie petit et latéral



Sphérique à piriforme

Grande taille (jusqu'à 80cm de diamètre et 1m de haut)

Vous vous expliquerez comment piéger uniquement les nombreux frelons asiatiques (ouvrières et mâles), avec des pièges spécifiques différents de ceux utilisés au printemps ou remodifiés.

L'association devrait avoir des pièges en prêt selon le stock. Ou vous conseillera sur le modèle à acheter.

En automne, 500 futures reines quittent chaque nid secondaire et partent se mettre au chaud, dans la laine de verre, dans un mur, dans un tas de bois (30% survivent à l'hiver).

Vous aurez peut-être la chance d'en apercevoir. Idem contacter le référent.

Contactez si besoin uniquement pour la commune de Bresson:

J-Francois CHIARAPPA (0671204998) référent frelon asiatique GDS (Groupement de Défense Sanitaire), départemental, section apicole pour la commune de Bresson.

SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

NID PRIMAIRE NID SECONDAIRE

FRELON ASIATIQUE GDS

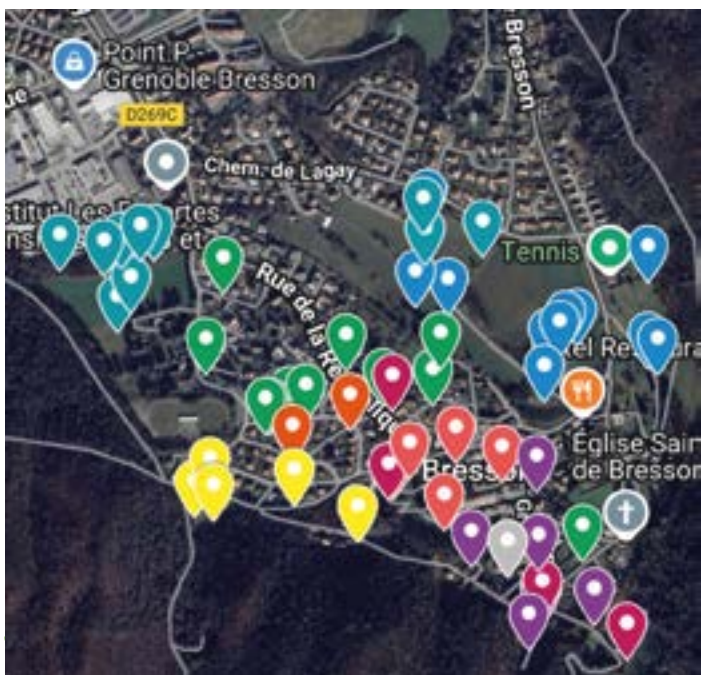
Pour lutter contre le Frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?

Le Frelon asiatique (*Vespa velutina nigritipes*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une nuisance pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids l'année suivante.

Le Frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

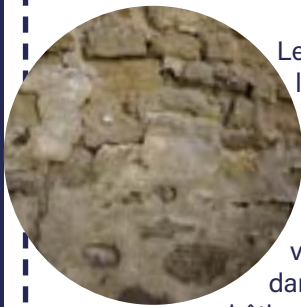


Ci-contre : cartographie actualisée au 16 avril 2025 des pièges spécifiques anti-frelons asiatiques installés par une équipe d'une dizaine de personnes répartie par secteurs (cf. couleurs)

● Nids non détruits en 2024

Un grand merci pour cet article écrit par JF Chiarappa.

Subvention à la rénovation des murs anciens du village



Le conseil municipal a voté l'octroi d'une subvention pour la rénovation des murs anciens.

Afin de pouvoir en bénéficier, les murs devront être répertoriés dans le plan du patrimoine bâti, paysager et écologique F2 du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole.

En effet, cette inscription atteste que ces murs ont un intérêt patrimonial sur le territoire communal.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser en mairie.

Les demandes d'aides ne pourront être déposées en mairie qu'à partir du 1er juin 2025.

CITYALL RESTEZ CONNECTÉ !

Cette application est un outil indispensable pour recevoir toutes les informations sur votre téléphone. Retrouvez dès à présent **toute l'actualité de Bresson en téléchargeant gratuitement** l'application sur l'App Store et Google Play, depuis votre téléphone ou tablette. Puis entrez le nom de la ville "Bresson" pour vous abonner à son fil d'information en temps réel. Aucune création de compte n'est nécessaire.

Vous serez informés en continu de la vie de votre commune, et recevrez régulièrement des notifications utiles directement sur votre téléphone.

C'est simple, rapide et interactif :

- Agenda / Travaux
- Actualités / Evénements
- Météo /Alertes en temps réel



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville



La Dure à cuire "2ème fournée"

C'est reparti pour la deuxième édition de la "Dure à cuire" organisé par l'association Cycloboulingos Eat Pain en partenariat avec la mairie, le 18 mai 2025, à partir de 08h.

Faites du pain et du vélo autour et au cœur du sympathique village. Une vraie fête familiale, ludique, gastronomique et dynamique... je dirais même plus, bucolique ! Vos mollets seront bien pétris mais vous repartirez avec un pain fabriqué et cuit par notre équipe de boulangers amateurs et professionnels. Bonus en 2025 : le rassemblement Vivons Vélo AG2R LA MONDIALE.

Informations et inscriptions :

<https://www.helloasso.com/associations/cycloboulingos-eat-pain/evenements/la-dure-a-cuire-2eme-fournee>



À VENIR : Quinzaine au rythme de la famille

Le "P'tit goûter"

Dans le cadre du projet du groupe parentalité du Réseau éducation, qui s'inscrit dans le cadre de la Quinzaine au rythme de la famille porté par la CTG Bresson Eybens Poisat, la Commune de Bresson a souhaité cette année faire un temps fort **Judi 05 juin de 16h30 à 19h30 autour d'un "P'tit goûter"** dans le parc de la Mairie, en prolongement du marché. Plusieurs activités seront proposées

pour les enfants et les parents afin de mettre à leur disposition un ensemble de ressources et d'informations pour les accompagner dans l'éducation à l'environnement.

Au programme :

- ⇒ Lecture d'histoires
- ⇒ Stand prendre soin de sa famille : couches lavables, lingettes...
- ⇒ Partage d'idées de goûter maison, balades...

⇒ Parcours de motricité
 ⇒ Grands jeux : jeux d'eau, jeux en bois, jeux avec du matériel de récup'...
 En partenariat avec l'association Tohu Bohu et en partenariat avec la Mairie d'Eybens.

Petits et grands, apportez votre goûter pour passer un moment convivial ensemble !

Retrouvez le programme des animations de la Quinzaine au rythme de la famille sur le site internet.



Décès

- CIARAMELLA née BARON Claudie, Adrienne, Lucette décédée le 22 décembre 2024
- COURTIS Nicolas, Jean décédé le 31 décembre 2024



Mariage

- Madame Caroline KOTOY et Monsieur Ludovic TEIXEIRA DE SA, mariés le 04 janvier 2025



Agenda

- Jeudi 08 mai : Cérémonie et festivités
- Vendredi 16 mai : Atelier bricolage pour vous Mesdames
- Du 16 au 18 mai : Printemps des cimetières
- Dimanche 18 mai : La Dure à cuire
- Samedi 24 et Dimanche 25 mai : Les Fours en fête
- Jeudi 05 juin : Animation "P'tit goûter"
- Samedi 14 juin : Conférence Association Graphe
- Vendredi 27 juin : Kermesse
- Samedi 28 juin : Bal des Bressonnais.
- Samedi 30 août : Théâtre en plein air
- Jeudi 4 septembre : Forum des associations
- Jeudi 4 septembre : Accueil des nouveaux arrivants
- Samedi 6 septembre : 1er bal des pompiers
- Jeudi 11 et vendredi 12 septembre : voyage des seniors en Provence
- Jeudi 18 septembre : 5 ans du "P'tit marché de Bresson"

Informations pratiques



MAIRIE

11 Grand'Rue - 38320 BRESSON
Tél. 04 76 25 26 61 - Fax 04 76 25 35 55
mairie@village-bresson.fr
www.village-bresson.fr

Lundi 9h00 - 12h00 / 14h30 à 17h30
Mercredi 9h00 - 12h00
Vendredi 9h00 - 14h00 sans interruption

Marché hebdomadaire le jeudi de 16h30 à 19h30



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

7 Grand'Rue
Tél. 04 76 03 15 94

bibliotheque@village-bresson.fr
https://bresson.bibenligne.fr

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
Jeudi de 17h30 à 19h30
Samedi de 10h00 à 12h00.



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

3, rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 01

Tél. 04 76 59 59 59
Fax 04 76 42 33 43
www.lametro.fr

Déchets et Voirie
N° vert 0 800 500 027 (n° gratuit)

Eau potable

Tél. 04 85 59 50 00

Régie assainissement (eaux usées)

Tél. 04 76 98 24 27

Directrice de la publication : Audrey GUYOMARD

Comité de rédaction : Audrey GUYOMARD - Hélène MARGUERITTE - Adeline GANNAT - Anne-Laure COSS.

Création graphique : B2C Communication - www.b2c-communication.fr

Impression : Manufacture d'Histoire Deux Ponts - Tirage : 400 ex. en papier recyclé - Dépôt légal : à parution.



NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Pompiers	18

Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Urgences médicales non vitales (soir et week-end)	0 810 15 33 33

Enfance maltraitée	119
Violences Femmes	3919

Urgence gaz GRDF	0 800 47 33 33
Urgence Eau potable	04 57 04 07 77
Urgence électricité ENEDIS	09 72 67 50 38

Commémoration victoire 8 mai 1945

“Place de la liberté” (Parc de la Mairie)

Jeudi 8 mai 2025



PROGRAMME :

- **10h30** : Rdv MDA
- **10h45** : Départ cortège
- **11h** : Cérémonie à l'église
- **12h-17h** : Festivités à la mairie avec animations pour petits et grands*

Pour rendre cette journée un peu plus réaliste, n'hésitez pas à venir en tenue d'époque.

*initiation swing, maquillage, camp et baptême de véhicule militaire

